

L'an deux mille vingt-quatre, le huit novembre à 18h00, les Membres du Comité du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, à la salle polyvalente, Avenue du Gaud à MEYMAC, sous la Présidence de M. Pierre CHEVALIER

**PRESENTS** : voir liste des délégués présents en annexe

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Bernard BOUROTTE, délégué suppléant de la commune de SERANDON

Date de convocation : 10/10/2024

Membres en exercice : 134	Présents : 94	Votants : 94	Pour : 94	Abstention : 0	Contre : 0
---------------------------	---------------	--------------	-----------	----------------	------------

Référence DIEGE : 2024-11-08-01

Objet : Dépenses d'investissements autorisées avant l'adoption du budget primitif 2025 pour le Budget principal et les Budgets Annexes

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 1612-1, aux termes duquel « jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette » ;

Monsieur le Président propose d'autoriser les dépenses d'investissement suivantes sur l'exercice 2025 et dans l'attente du vote des budgets primitifs :

BUDGET PRINCIPAL					
CHAPITRE	NATURE M57	FONCTION	BP 2024	MONTANT	AFFECTATION
21	2158-00053	020	4 000,00 €	1 000,00 €	Autres inst., matériel, outill. techniques
		514	5 000,00 €	1 250,00 €	Autres inst., matériel, outill. techniques
	2158-00202	514	10 000,00 €	2 500,00 €	Autres inst., matériel, outill. techniques
		21838-00053	020	2 000,00 €	500,00 €
	501		2 500,00 €	625,00 €	Autre matériel informatique
	732		4 000,00 €	1 000,00 €	Autre matériel informatique
	845		5 000,00 €	1 250,00 €	Autre matériel informatique
	21848-00053	732	2 100,00 €	525,00 €	Autres matériels de bureau et mobiliers
	2185-00053	512	1 500,00 €	375,00 €	Matériel de téléphonie
		845	1 500,00 €	375,00 €	Matériel de téléphonie
2188-00053	514	15 000,00 €	3 750,00 €	Autres immobilisations corporelles	
23	2315-00200	514	1 000 000,00 €	250 000,00 €	Install., matériel et outill. technique
	2315-00202	514	312 000,00 €	78 000,00 €	Install., matériel et outill. technique
	2315-00204	512	350 000,00 €	87 500,00 €	Install., matériel et outill. technique
45	4581-00201	512	150 000,00 €	37 500,00 €	Opération sous mandat - dépenses

BUDGET ANNEXE EAU				
CHAPITRE	NATURE M49	BP 2024	MONTANT	AFFECTATION
21	21561-00002	228 018,41 €	15 000,00 €	Service de distribution d'eau
23	2315-00003	250 000,00 €	15 000,00 €	Installat°, matériel et outillage techni

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF				
CHAPITRE	NATURE M49	BP 2024	MONTANT	AFFECTATION
21	21562-00002	4 700,00 €	1 175,00 €	Service assainissement

Après en avoir délibéré, les membres du Comité :

1. Approuvent les propositions du Président.

Fait et délibéré à MEYMAC,  
Le 08/11/2024  
Le Président du Syndicat,  
Pierre CHEVALIER

